

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

DES COURS COLLECTIFS

Les présentes conditions générales de vente de services sont établies d'une part par l'Institut français du Cambodge, dont le siège est situé à Phnom Penh (Cambodge), ci-après désigné "l'IFC", et d'autre part par toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des services de l'IFC, ci-après désignée "l'utilisateur"

Objet

Les présentes conditions générales de vente de prestations de services ont pour objet de définir les relations contractuelles entre l'IFC et l'utilisateur, ainsi que les conditions applicables à tout achat ou utilisation des services de l'IFC, que l'utilisateur soit un professionnel ou un particulier.

Les prestations proposées par l'IFC concernent l'ensemble des services fournis sur le territoire du Cambodge par ses équipes.

L'acquisition d'un bien ou d'un service auprès de l'IFC implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales par l'utilisateur.

Ces conditions générales de vente priment sur toute autre condition générale ou particulière non expressément acceptée par l'IFC.

L'IFC se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions générales de vente. En cas de modification, l'utilisateur devra signer à nouveau ces conditions lors de sa réinscription.

Les prix applicables à l'ensemble des services régis par ces CGV sont affichés en dollars américains sur le site internet.

Article 1 - Modalités et conditions générales d'usage des cours collectifs

A. MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription en ligne :

- A. Les demandes de cours privés peuvent être effectuées via notre [site internet](#), en accédant à la page dédiée aux cours collectifs.
- B. Sur cette page, il vous suffira de remplir un formulaire en ligne avec les informations requises (nom, prénom, coordonnées, niveau souhaité, préférences horaires, etc.).
- C. Le paiement des cours s'effectue en ligne via QR Code.
- D. Une fois le paiement validé, l'inscription est confirmée par email avec les informations nécessaires pour le démarrage des cours.

2. Inscription sur place :

- A. Il est également possible de s'inscrire directement dans nos locaux. Nos équipes vous accueilleront pour vous fournir toutes les informations sur les cours collectifs et répondre à vos questions.
- B. Vous pourrez remplir un formulaire papier sur place, précisant vos besoins et vos attentes concernant le cours (niveau, fréquence, préférences horaires, etc.).
- C. Le paiement peut se faire sur place par QR code, par carte bancaire, par virement bancaire et par dépôt d'espèce auprès de la BRED sur le compte en USD de l'IFC.
- D. Une fois le paiement effectué, vous recevrez une confirmation de votre inscription, ainsi que les détails pour le début des cours.

Dans les deux cas, notre équipe reste disponible pour toute assistance et pour vous accompagner tout au long du processus d'inscription.

Un test de placement est obligatoire pour tous les étudiants non débutants qui ne sont pas inscrits à l'IFC ou qui ont interrompu leurs cours à l'IFC pendant plus de deux sessions consécutives. Ce test est gratuit et se réalise en ligne.

Après leur inscription en ligne, les étudiants peuvent accéder à leur "Portail étudiant" en utilisant l'adresse e-mail fournie et un mot de passe. Sur ce portail, ils peuvent consulter toutes les informations concernant leurs cours, leurs factures, ainsi que le suivi pédagogique (contenus des cours, devoirs, certificat, le cas échéant).

B. MODALITÉS DES COURS DE GROUPE

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En cas d'annulation d'un ou plusieurs cours par l'IFC, celui-ci s'engage à reprogrammer le ou les cours dans les meilleurs délais et se réserve le droit de fixer un jour et une heure pour le rattrapage.

L'IFC se réserve également le droit de fermer une classe si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, le montant versé sera automatiquement converti en avoir, valable pour les sessions suivantes pendant une durée maximale de 12 mois. Si l'utilisateur souhaite un remboursement, il devra en faire expressément la demande en remplissant le formulaire approprié. Pour les autres conditions de remboursement ou de report, veuillez vous référer à l'Article 2. L'avoir est valable pour une durée de 12 mois à compter de sa création.

L'IFC se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'utilisateur si le paiement n'est pas finalisé avant le début des cours.

2. REPORTS DE COURS DU FAIT DE L'USAGER

Toute demande de report doit être soumise en déposant le formulaire correspondant auprès du service clientèle de l'IFC ou envoyée par e-mail à l'adresse suivante : infocours@ifcambodge.com. La direction des cours de l'IFC se réserve le droit d'approuver ou de refuser la demande, qui sera valable pendant un an si acceptée.

- Si une demande de report est soumise, que le paiement a été effectué et que l'étudiant n'a assisté à aucun cours, aucun frais de gestion ne sera appliqué.
- Si la demande de report est faite dans les 7 jours suivant le début de la session et que l'étudiant a participé à au moins un cours, le report sera possible sans frais de gestion.
- En revanche, si plus d'une semaine de cours s'est écoulée et que l'utilisateur a assisté à au moins un cours, aucun report ne pourra être accordé.

De plus :

- Les remises exceptionnelles appliquées lors de l'inscription ne peuvent pas être reportées.
- Des frais de gestion s'appliqueront également aux usagers qui s'inscrivent à un cours de groupe pendant la période de prolongation, durant la première semaine de la session.
- En cas d'augmentation des tarifs des services proposés par l'IFC, l'utilisateur devra s'acquitter de la différence.
- L'utilisateur est autorisé à transférer son avoir à un tiers. Dans ce cas, la demande doit être effectuée auprès du secrétariat du Centre de langues.

3. CONDITION DE PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR

L'équipe pédagogique décidera du passage au niveau supérieur de l'utilisateur selon les trois critères suivants :

1. La participation en classe et le niveau de compétence linguistique
2. Le taux de présence en classe
3. Les résultats obtenus lors de l'évaluation continue et de l'examen de fin de session

Si l'utilisateur ne peut pas se présenter le jour de l'examen, il peut solliciter l'autorisation de passer un test reprogrammé auprès du Secrétariat. Si sa demande est acceptée, il pourra s'y inscrire en s'acquittant de frais d'inscription de 10\$.

La réussite à un examen DELF ne permet en aucun cas de sauter un ou plusieurs niveaux, afin d'éviter une rupture dans la continuité pédagogique de l'apprentissage de la langue.

4. CHANGEMENT DE GROUPE

Toute demande de changement de classe doit être soumise en remplissant le formulaire de demande de changement et en le déposant auprès du service clientèle de l'IFC, ou en l'envoyant à infocours@ifcambodge.com, accompagné des documents justificatifs. L'Institut français du Cambodge se réserve le droit de refuser toute demande de changement de groupe. Si la direction valide la demande, le changement pourra être effectué gratuitement, sous réserve de disponibilités dans les autres groupes.

5. RESPONSABILITÉ DES PARENTS DES USAGERS MINEURS

Ce paragraphe concerne les élèves inscrits dans les cours enfants et les cours adolescents.

Toutes les conditions sont détaillées dans le « kit parents » qui doit être lu, renseigné et validé pour chaque inscription. Ce kit est mis à disposition au secrétariat du centre de langues.

6. CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de circonstances exceptionnelles entraînant la suspension des cours en présentiel au sein du centre de langues, l'IFC se réserve le droit d'organiser des cours en ligne par visioconférence durant la période de fermeture physique du centre. Les règles de report et de remboursement resteront applicables comme indiqué dans ce document.

Article 2 - Tarifs et Modalités de paiement des cours collectifs

A. MODALITÉS DE PAIEMENT DES COURS

L'inscription à un cours de groupe est confirmée dès la validation des Conditions Générales de Vente. Le règlement est requis au moment de l'inscription et doit être effectué par virement bancaire sur des banques de la place ou en France, par carte de crédit/de débit, par QR code ou par dépôt d'espèce auprès de la BRED sur le compte en USD de l'IFC.

B. ACHAT DU MANUEL

1. Seuls les usagers de l'IFC inscrits à un cours peuvent acheter un manuel à tarif préférentiel, sur présentation d'un reçu ou d'un bon d'admission délivré par le secrétariat des cours.
2. Tous les usagers doivent impérativement être en possession du manuel original correspondant à leur niveau.
3. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser de copies des fascicules de méthode en classe au sein de l'IFC. L'Institut se réserve le droit de refuser l'accès à un étudiant qui ne possède pas le manuel original, à moins que les photocopies aient été fournies par l'IFC lui-même.

C. REMBOURSEMENT

L'inscription devient définitive après validation des Conditions Générales de Vente et une fois le paiement de la prestation réalisé. Toute demande de remboursement doit être effectuée en soumettant le formulaire correspondant et les pièces justificatives auprès du service clientèle de l'IFC, ou en envoyant un e-mail à infocours@ifcambodge.com, en fonction des éléments mentionnés ci-dessous.

1. Si le cours est annulé par l'IFC, le montant versé sera automatiquement converti en avoir, valable pendant 12 mois, sans frais de gestion. Si l'utilisateur souhaite obtenir un remboursement, il devra en faire expressément la demande et remplir le formulaire approprié.
2. Dans le cas où l'utilisateur serait confronté à un cas de force majeure l'empêchant de bénéficier du service (maladie grave, licenciement, catastrophe naturelle, décès, hospitalisation, départ définitif du pays), le montant versé sera également considéré comme un avoir correspondant au nombre de cours non consommés, utilisable pendant une année calendaire, sans frais de gestion. Là encore, si un remboursement est souhaité, l'utilisateur devra soumettre une demande formelle et remplir le formulaire correspondant.

3. En dehors de ces deux situations, aucun remboursement ne sera accordé. Pour les conditions de report, veuillez vous référer à l'Article 1 B2.

Par défaut, les remboursements seront effectués par virement bancaire (merci de joindre un RIB à votre demande). Le matériel pédagogique (manuels) n'est pas remboursable.

D. REMISES

1. L'IFC propose une réduction de 50 % à partir de la troisième inscription au sein d'une même famille, sur présentation d'un justificatif. Pour continuer à bénéficier de cette réduction, un taux de présence d'au moins 70 % aux cours est requis.
2. L'IFC accorde également une remise de 10 % aux étudiants ayant suivi au moins une session de cours et qui s'inscrivent à la session suivante, à condition qu'ils parrainent un nouvel étudiant. De plus, ils recevront une réduction de 10 % sur le tarif de leur prochain cours.
3. Les étudiants ayant interrompu leurs cours à l'IFC pendant plus de 24 mois ne sont pas éligibles à la remise étudiante.
4. Les offres 1 et 2 ne peuvent pas être cumulées.
5. Enfin, une réduction de 15 % est appliquée sur les frais d'inscription aux examens du DELF/DALF si le cours se déroule durant la période d'inscription aux examens.

E. INSCRIPTIONS TARDIVES

Lorsque la réinscription est effectuée après la date limite indiquée par l'IFC, des frais de gestion de 5 \$ seront ajoutés aux frais d'inscription de la session.

F. MÉDIATHÈQUE

L'utilisateur bénéficie d'une inscription gratuite à la médiathèque pour une durée d'un an, à condition que celle-ci soit effectuée durant la période où son inscription aux cours est effective au moment de la demande. Un justificatif émanant du centre de langues sera nécessaire. Cette inscription permet à l'utilisateur de profiter librement des services de la médiathèque de l'IFC, notamment l'emprunt de documents et l'accès à la bibliothèque numérique francophone Culturethèque.

L'utilisateur est automatiquement soumis au règlement de la médiathèque, disponible sur le site : <https://www.ifcambodge.com/fr/mediatheque/>

Article 3 - Propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaine, produits, logiciels, images, vidéos, textes, ainsi que toute autre information protégée par des droits de propriété intellectuelle, demeurent la propriété exclusive de l'IFC. Toute reproduction, modification, ou utilisation totale ou partielle de ces éléments, quel qu'en soit le motif, est strictement interdite.

Il est interdit à quiconque de reproduire, exploiter, diffuser ou utiliser, même partiellement, les éléments logiciels, visuels ou sonores mis à disposition de l'utilisateur dans le cadre des abonnements électroniques à la presse proposés par l'IFC.

Article 4 – Droit à l'image et données à caractère personnel

L'IFC se réserve le droit de collecter des informations concernant les usagers. En signant les conditions générales de vente des prestations de services, l'utilisateur :

1. autorise l'IFC à utiliser les données collectées lors de l'inscription pour garantir la fourniture du service.
2. consent à ce que l'IFC communique les informations recueillies lors de l'inscription au cours à la banque partenaire ABA, qui est soumise au secret bancaire, afin de permettre les modalités de paiement via l'application "Collect Service" d'ABA.
3. autorise l'IFC à utiliser son image sur ses plateformes à des fins pédagogiques et de communication.
4. dispose d'un droit d'accès et de rectification concernant leurs données.

Article 5 - Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la législation locale. En cas de litige, les tribunaux locaux seront compétents.